



Section départementale de Seine-Saint-Denis

SNFOLC – Union Locale FO

Bourse du Travail

24 Rue de Paris– 93100 MONTREUIL

Tel/fax 01 55 86 24 47 OU 06 63 14 12 45

e-mail snfolc93@gmail.com

Mercredi 9 décembre à 15h :

Le SNFOLC 93 propose aux délégués d'établissements mandatés de faire converger les motions, pétitions... exigeant l'abrogation de la réforme des collèges, s'opposant aux « formations-formatage » et à toute mise en œuvre de cette réforme

Après une semaine de « pause » liée aux terribles attentats du vendredi 13 novembre, **le rectorat a décidé de reprendre le cycle des « formations-formatage » pour la mise en œuvre de la réforme du collège.** Dans la plupart des collèges du département, les chefs d'établissement ont eu le plus grand mal à faire remonter des noms de « volontaires » pour participer à ces « formations »... On a ainsi appris que certains avaient dû « solliciter » des collègues contractuels pour répondre aux demandes rectorales.

Et pour cause : cette réforme est massivement rejetée par les collègues. A chaque réunion de présentation, le contenu de cette réforme se voit pleinement confirmé : suppression massive d'heures de cours (l'équivalent d'une année sur 4 ans), désorganisation totale des enseignements au nom d'une mise en œuvre locale des EPI, des AP... emplois du temps illisibles (cf au verso, l'emploi du temps type proposé par le ministère), alourdissement considérable des conditions de travail avec multiplication des réunions en dehors des heures de cours...

En organisant des réunions de « formation » destinées à quelques collègues de chaque établissement, le rectorat cherche à les isoler, à les exposer. Ces derniers deviendraient des « personnes ressources », chargées de transmettre les instructions officielles. On leur demanderait de cautionner les prochaines annonces de DHG marquées par les suppressions de postes et les suppressions d'heures de cours, on leur demanderait de relayer toute la déréglementation qui va avec l'organisation locale des enseignements.

Pétitions, délégations, motions : on ne compte plus les collègues, à Pantin, L'Île Saint-Denis, Noisy, Montreuil, Aulnay, Villemomble, Epinay, Drancy, Le Blanc Mesnil... **dans lesquels d'une manière ou d'une autre les collègues ont massivement exigé l'abrogation de la réforme des collèges, en signifiant leur refus de participer à sa mise en place.** Notre détermination, telle qu'elle s'est exprimée, dans les grèves nationales intersyndicales du 19 mai, 11 juin et 17 septembre, ou dans la manifestation nationale du 10 octobre reste inentamée.

Parce que nous ne pouvons accepter le passage en force de la Ministre, parce que nous ne pouvons laisser le ministère, le rectorat distiller la division dans nos salles des professeurs, **le SNFOLC 93 appelle les collègues à organiser dans tous les établissements des assemblées générales pour réaffirmer les revendications et prendre position : « Non aux formations-formatage ! Nous ne voulons pas mettre en place la réforme des collèges, nous voulons son abrogation ! Nous faisons nôtres les propositions de l'intersyndicale nationale qui appelle « à organiser le refus collectif de s'impliquer dans les formations-formatages proposés pendant les congés d'automne comme à la rentrée, à refuser toute anticipation de la réforme, à développer toutes les initiatives locales propres à bloquer sa mise en place ». Nous nous tenons prêt à la grève, la grève unie, la grève jusqu'au retrait, pour imposer à la ministre l'abrogation de sa réforme. »**

**Le SNFOLC 93 propose que des délégués mandatés de ces assemblées générales se retrouvent mercredi 9 décembre devant la DSDEN à 15h apportent motions et/ou pétitions pour réaffirmer ensemble au représentant de la ministre :
Nous ne voulons pas participer à la mise en œuvre de la réforme des collèges, nous voulons son abrogation !**

Une demande d'audience est faite auprès du directeur académique : notre délégation sera bien évidemment ouverte aux délégués syndicaux qui souhaitent s'associer à cette démarche.